



Le 25 juillet 2024

Par SDÉ

Me Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

Objet: Demande d'adoption des normes IRO-010-5 et TOP-003-6.1 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4255-2023 – Notre dossier : LTG07664

Chère consœur,

Le Coordonnateur avise la Régie de l'énergie (« Régie ») qu'il sera malheureusement dans l'incapacité de procéder au dépôt des réponses de la demande de renseignements n° 3 de la Régie ce 25 juillet 2024.

Compte tenu des vacances estivales, le Coordonnateur demande à la Régie de bien vouloir lui accorder un délai supplémentaire jusqu'au mardi 30 juillet 2024.

Veillez recevoir, chère consœur, nos cordiales salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/gm